

La Bouëxière Flash

Mairie de La Bouëxière
Site internet : www.mairie-labouexiere.fr

Tél. : 02.99.62.62.95
E-mail : article.flash@mairie-labouexiere.fr



LA MUNICIPALITE EN DIRECT

Nouvelle adresse mail : Pour envoyer un article à paraître dans le Flash, l'adresse mail est désormais article.flash@mairie-labouexiere.fr

Conseils : Le prochain Conseil municipal des enfants se réunira le mardi 8 novembre à 17h30 dans la salle du conseil de la mairie. Le prochain Conseil aura lieu le mardi 15 novembre à 20h30 dans la même salle.

Aménagement du centre-bourg : Lundi 24 octobre, M. le Maire a rencontré des représentants du bureau d'études Infraconcept au sujet de l'aménagement du centre-ville. Suite à cette réunion, le cabinet fera prochainement des propositions à la commission Urbanisme.

Réunion de quartier : Samedi 29 octobre, une réunion a eu lieu avec les riverains du lotissement privé L'Orée du Bois afin de déterminer l'aménagement du talus situé entre le domaine privé et public le long du bois communal.

Réunion lotissement Maisonneuve : Les travaux de finition de la voirie sont en cours. Des bordures de trottoir sont posées en premier rue de Bréhat, puis rue de Belle Ile, de Glénan, etc. Les enrobés seront réalisés avant la fin de l'année.

Lotissement du Stade : Lundi 24 octobre, M. le Maire a rencontré les membres du syndic du lotissement du Stade afin de fixer les modalités de rétrocession des espaces verts de ce lotissement. Cette rétrocession sera effectuée après la réfection des « points noirs » du réseau d'assainissement sur cette zone. Ces travaux de réfection seront pris en charge par les copropriétaires de ce lotissement.

ZAC Bellevue : Les travaux de viabilisation des zones d'habitation et artisanale se poursuivent.

Jeux : La structure de jeux de Chevré et un jeu à ressort à Maisonneuve, dégradés, ont été réparés avant les vacances afin que les enfants puissent en profiter pendant les congés.

Collecte de jeux : Le Conseil municipal des enfants organise les samedis 19 novembre de 15h à 17h et 26 novembre de 10h à 12h une collecte de jouets à la salle Corbière. Vous pouvez également déposer vos jouets à la salle polyvalente A. Blot le samedi 26 novembre de 15h à 17h. Venez nombreux ! Ces jouets seront donnés à une association humanitaire ou sociale. Les jeunes élus n'ont pas encore statué sur l'association qui recevra ce don.

Commission : Les commissions municipales Urbanisme, Environnement et Economie se réuniront le lundi 7 novembre.

Aide aux devoirs : L'accompagnement scolaire pour les collégiens a repris le samedi matin de 10h30 à 12h30 dans les locaux de la mairie. Il est encadré par un étudiant et l'animatrice jeunesse de la commune. Il est gratuit et sans inscription.

CCAS : Le repas annuel des Aînés aura lieu le dimanche 27 novembre à 12h salle polyvalente A. Blot. Ce repas est offert aux personnes de plus de 70 ans, ainsi qu'à l'ensemble des résidents du Val de Chevré. Pour les accompagnants de moins de 70 ans, le tarif est de 24 €. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, veuillez prendre contact avec Mme Boisramé au 02 99 62 65 60.

Inscriptions sur les listes électorales : Afin de pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en 2012, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Merci de vous présenter à la mairie muni d'un justificatif de domicile récent, ainsi que de votre carte d'identité en cours de validité. Pour les personnes ayant déménagé au sein de la commune, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse afin de recevoir votre carte électorale.

Cérémonie du 11 novembre

Exceptionnellement et sur demande de l'association des Anciens Combattants, la cérémonie de commémoration de l'Armistice aura lieu le

dimanche 13 novembre

9h30 : Messe à la mémoire des morts des différents conflits

10h30 : Cérémonie aux couleurs devant la Mairie

10h45 : Dépot d'une gerbe au monument aux morts, allocutions
Le Maire et le conseil municipal invitent les Bouëxiérais à se joindre à cette manifestation du souvenir.

Évènement

VIE DE JARDIN

Samedi 5 novembre :

De 9h30 à 12h : randonnée champignons (départ parking Maisonneuve).

De 10h30 à 11h30 : atelier cosmétique « Les bienfaits du miel »

salle Pérousel (association Ter'Heson), inscription à la mairie 3 €.
De 14h à 18h : Troc de plantes, stands d'associations et cabane

vidéo nomade (Maisonneuve). Pensez à préparer plants, boutures, graines, bulbes...

A 14h : Défilé d'épouvantails (départ parking Maisonneuve)

A 15h30 : Présentation « 5 huiles essentielles pour un hiver serein » salle Pérousel (association Ter'Heson) gratuit.

A 17h30 : concours d'épouvantails : le + écolo, le + rigolo, le + beau.

Mardi 8 novembre : « Drôles de pommes », spectacle pour enfants jusqu'à 6 ans. Médiathèque Ménouvel, 18h, gratuit sur inscription au 02 99 62 67 43.

Jeudi 10 novembre : Soirée châtaignes en musique (association Bouëxazik) Foyer rural, 20h30, entrée libre.

Culture

Madison

Lors du Forum des associations, vous avez pu découvrir Josselin Pariette, alias Olivier Férec, disputer un match de boxe burlesque. Josselin revient dans notre commune pour nous apprendre les pas de son madison. Deux rendez-vous sont fixés :

- Le vendredi 25 novembre de 19h30 à 20h30 : cette séance est réservée aux membres de la section Judo de L'Espérance.

- Le mardi 29 novembre de 19h30 à 20h30 : cette séance est ouverte aux adhérents de l'association de Gymnastique volontaire et à tous (inscription en mairie).

Ces deux séances sont gratuites et sont prises en charge par les Arts vivants en Ille et Vilaine dans le cadre de la programmation culturelle municipale.

Associations

CERCLE DES RETRAITES

Une sortie (Noël en fête) est organisée le jeudi 15 décembre à Saint Augustin des Bois. Animation au cours du repas, distribution de chocolats par le Père Noël et une dinde en cadeau par personne. S'inscrire le jeudi au Cercle le plus tôt possible et avant le 11 novembre. Prix : 58 € par personne.

Concours de belote

Lundi 21 novembre à 13h30

Salle polyvalente A. Blot

Ce concours est ouvert à tous. La totalité des bénéfices de cette manifestation sera reversée à la résidence des Courtils (Centre médical Rey Leroux)

Le repas de fin d'année aura lieu le mardi 6 décembre à 12h salle polyvalente A. Blot. S'inscrire le jeudi au Cercle et avant le 25 novembre. Prix par personne : 23 € pour les adhérents et 27 € pour les non-adhérents.

CLASSES 2

Les classes 2 sont prévues le samedi 28 avril 2012, retenez dès à présent cette date. Les personnes intéressées pour participer à cette manifestation peuvent appeler le 02 99 04 43 24 de 12h à 14h et de 18h à 20h.

RANDONNÉE PEDESTRE

Assemblée générale

Vendredi 18 novembre à 20h30

Salle communale

Les randonnées se déroulent chaque mardi et samedi. Le départ se fait par covoiturage à 13h30 précise, parking du stade. Venez nous rencontrer, faire un essai, tout cela est possible, n'hésitez pas ! Renseignements : Gérard Bécel, tel: 02 99 62 64 23.

ADMR

Vous aimez le contact, rendre service ! L'ADMR recrute de nouveaux bénévoles pour renforcer et renouveler des équipes de portage de repas. Chaque semaine des repas sont distribués à des personnes isolées les mardi et vendredi. Si vous êtes intéressé, il vous sera demandé d'intervenir tous les deux à trois mois environ. Pour toute information, vous pouvez nous solliciter au 02 99 62 64 30. N'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'ADMR.

LES AMIS DE MAISONNEUVE

Assemblée générale

Mardi 29 novembre à 19h

Salle communale

Venez nombreux !

Divers

LA BOUEZE

Venez découvrir les cours d'accordéon diatonique salle Pérousel lundi 7 novembre à 18h40. Les cours sont collectifs (4 élèves) et ouverts à tous, enfants comme adultes, débutant ou confirmé. L'enseignement est ludique et convivial. Il est surtout basé sur l'apprentissage à l'oreille du répertoire et du rythme. Aucune connaissance en solfège n'est nécessaire.

CAMPAGNE COLLECTE DE BACHES

La Chambre d'Agriculture met en place une collecte de bâches du 15 au 17 novembre. Sur La Bouëxière, le dépôt se fera aux Ets Vettier. Pour plus de renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture 02 23 48 27 30 ou www.bretagne.synagri.com.

DECLARATION DE RUCHERS

Depuis le 1er janvier 2010, la déclaration annuelle de ruchers est obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche. La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire Cerfa n° 13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure. Renseignements auprès de GDS Ille et Vilaine : 02 23 48 26 00 ou secretariat.gds35@reseaugds.com

VOLTALIS

A tous les habitants chauffés au tout électrique.

La municipalité de La Bouëxière s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie. Pour réaliser, vous aussi, jusqu'à 15% d'économie sur votre consommation de chauffage électrique, de façon solidaire et écologique découvrez, l'effacement diffus.

La société Voltalis, signataire d'une convention d'application du Pacte Electrique Breton auprès de l'Etat et de la Région Bretagne, installe gratuitement, sans aucun frais d'installation ni d'abonnement, des boîtiers d'effacement diffus dans votre tableau électrique. La municipalité soutient cette démarche et va équiper ses bâtiments communaux.

Pour les habitants, Voltalis prévoit une campagne d'installation des boîtiers du 14 au 25 novembre.

Une réunion d'information se tiendra à la salle de la Corbière le 22 novembre à 20h30.

Pour en savoir plus sur l'effacement diffus vous pouvez contacter les conseillers Voltalis au 01 49 06 47 00 ou par courriel bretagne@voltalis.com.

Les services de garde : Médecin appeler le centre « 15 » qui vous donnera le nom du médecin de garde; Pharmacie : 3237.